FR. 3.2449 8Na
Case
FRE
22618

DISCOURS
DE
M. DE MIRABEAU L'AINÉ,

Sur la liquidation de la dette de l'état & l'émission des assignats-monnoie, prononcé à l'Assemblée Nationale, dans la séance du vendredi 27 août 1790.

ÉTONNÉ d'abord, effrayé même, je l'avoue, de la mesure des assignats-monnoie, & néanmoins ne voyant guères comment nous en passer au milieu de tant d'embarras, & avec si peu de choix dans les ressources, je m'étois réduit au silence, sur cette matière, abandonnant cette décision hasardeuse à des esprits plus exercés ou plus confians que moi, mais n'en suivant pas moins, avec l'inquiétude du doute & l'intérêt du patriotisme, tous les mouvemens que la création des assignats devoit imprimer aux affaires: aujourd'hui muni de l'expérience & de réflexions nouvelles, voyant la crise où nous nous trouvons, & les menaces de l'avenir, pressé d'ailleurs par les projets qui vous ont été soumis, je me suis décidé sur toutes ces circonstances réunies, & je ne balance pas à vous exposer mon opinion actuelle, sur le seul parti sage & conséquent, que ces circonstances sollicitent: cette assemblée

THE NEWBERRY
LIBRARY

obligée de mener de front beaucoup d'objets, a déployé sur tous de grandes vues ; mais il n'en est aucun, ou très-peu du moins qu'elle ait pu amener à sa perfection ; & parmi ces objets qu'un puissant intérêt recommande, mais que de nombreuses difficultés environnent, nous pouvons mettre les finances au premier rang.

Rappellez-vous, Messieurs, ces momens dont nous sortons à peine, où tous les besoins nous pressoient si cruellement, où la dette publique se présentoit à la fois comme un engagement sacré pour la nation, & comme un abîme dont on n'osoit pas même mesurer la profondeur. Des biens immenses étoient en réserve, mais ces biens avoient une infinité de possesseurs qui les regardoient comme leur partage. Armés de la rigueur des principes, de la force de l'opinion, & du courage de la nécessité, nous déclarons la vérité : ce qui n'existoit qu'en système, devient une loi ; les biens ecclésiastiques, réunis aux biens du domaine, sont reconnus nationaux ; & la nation, qui ne voyoit que le gouffre, voit alors de quoi le combler ; & respire pleine d'espérance.

Cependant il y avoit loin encore de la déclaration d'un droit à son exercice, & cet exercice ne pouvoit plus être retardé. A l'excédant des dépenses sur les recettes ordinaires, se joignoit un déchet énorme des revenus qui s'augmentoit de jour en jour par l'état déplorable du royaume & la stagnation de toutes les affaires : mille besoins, mille dangers sollicitoient à l'envi des secours, & dans le petit nombre d'expédiens qui se présentoient, celui qui

parut le plus efficace, réunit par là même vos suffrages. Vous décrétâtes successivement, que l'on procéderoit à la vente de 400 millions de biens nationaux, & qu'en attendant que la vente en fût effectuée, le gage de cette vente, & son produit anticipé, tiendroient lieu de numéraire.

Vous créâtes à cet effet, sous le nom d'*assignats*, des billets, espèce de lettres de change, qui sont en fait de valeur, tout ce que peut être un effet qui n'est pas de l'argent réel. Cette mesure eut tout le succès annoncé par ceux qui l'avoient conçue; les mauvais effets présagés par ses adversaires, ont été relégués parmi les fictions malheureuses; & la chose publique sortit alors de cet état de détresse qui nous menaçoit d'une ruine prochaine; mais ce n'étoit là qu'un remède passager, & non une cure complète. L'effet ne peut avoir plus de latitude, que la cause ne le comporte; la restauration du crédit tient à des combinaisons aussi délicates qu'étendues, & le rétablissement général auquel nous travaillons, doit nécessairement produire des embarras momentanés, qui empêchent le crédit de suivre de près l'espérance; ainsi le temps qui s'écoule, ramène assez promptement les mêmes besoins; ces besoins ramènent la même détresse; & tant que nous n'établirons pas sur la base dont nous avons reconnu la solidité, une opération vaste, une grande mesure générale, qui nous mette au-dessus des événemens, nous en serons les éternels jouets; & nous périrons de langueur dans la vaine crainte d'une décision hardie, qui nous sorte de l'état où nous nous trouvons.

Qu'avez-vous penſé quand vous avez créé des aſſignats-monnoie ? Qu'avez-vous dit à ceux dans les mains deſquels vous faiſiez paſſer ce gage de fidélité ? Vous avez penſé que la vente des biens, ſur leſquels ce gage eſt aſſis s'effectueroit inconteſtablement quel qu'en fût le terme. Vous avez dit aux porteurs d'aſſignats : voilà des fonds territoriaux ; la nation engage ſon honheur & ſa bonne-foi, de les échanger en nature ou d'échanger le produit de leur vente, contre ces aſſignats qui les repréſentent ; & ſi l'argent lui-même n'eſt qu'une repréſentation des biens de la vie, vous avez pu donner & l'on a dû recevoir comme de l'argent, cette repréſentation de propriétés territoriales qui ſont la première des richeſſes. Il faut le dire à l'honneur de la nation, & de la confiance qu'inſpirent ſes promeſſes ; il faut le dire à l'honneur des lumières qui ſe répandent en France, & de l'eſprit public qui naît de l'eſprit de liberté, la doctrine des aſſignats-monnoie, eſt généralement entendue & admiſe parmi nos compatriotes, telle qu'elle eſt profeſſée dans l'aſſemblée nationale : ils ſavent fort bien diſtinguer ce que l'on appelle ailleurs, & ce que nous appellions jadis du papier monnoie d'avec notre papier territorial ; & les hommes de ſens, qui ſont patriotes, ne ſe laiſſent point égarer par des équivoques, ou par de trompeuſes ſubtilités.

Je penſe donc, après l'heureux eſſai que nous avons fait, & en partant des lumières répandues ſur cette matière, je penſe que nous ne devons point changer de marche & de ſyſtême ; que nous pouvons, que nous devons accomplir ce que nous avons commencé ;

que nous devons faire pour la libération de la dette nationale, une opération qui n'admette d'autre intermédiaire entre la nation débitrice & ſes créanciers, que la même eſpèce de papier actuellement en circulation, que ces mêmes aſſignats-monnoie, dont les fonds nationaux, & la nation entière garantiſſent le paiement.

Je veux m'écarter également ici d'un projet téméraire par ſon étendue & d'un projet inſuffiſant par ſa timidité. Je me défie d'une conception trop extraordinaire, qui peut éblouir par ſa hardieſſe, & n'offrir au fonds que des haſards. Je propoſe, en ſatisfaiſant à de vaſtes beſoins, de ſe borner néanmoins au néceſſaire, & d'obſerver des meſures, tout en s'élançant dans une courageuſe détermination.

Je fais de la dette, deux parts très-connues, l'une qui eſt inſtante, dont l'honneur & la juſtice preſſent également la nation de s'acquitter inceſſamment ; c'eſt la partie exigible, la partie arriérée, les effets ſuſpendus de même que le rembourſement des charges & offices. L'autre eſt celle des contrats, des rentes quelconques ; en un mot, tout ce qui n'eſt pas compris ſous la première dénomination. Quand la totalité de la dette n'eſt pas encore bien connue, quand la valeur des fonds nationaux, deſtinés à ſon paiement eſt moins connue encore, on ne peut ſavoir laquelle des deux ſurpaſſe l'autre; & vraiment il ſeroit étrange qu'on ſe propoſât, d'entrée, de rembourſer ce qu'on ne doit pas, au riſque, de ne pouvoir alors acquitter ce qu'on doit. Je propoſe donc, d'acquitter dès-à-préſent, la dette exigible, la dette arriérée & la finance des charges ſupprimée. C'eſt à cette partie de la dette publique

que je borne le rembourſement actuel que nous devons faire, & je propoſe pour cela une émiſſion ſuffiſante d'aſſignats-monnoie. Car les émiſſions partielles pourroient bien apporter quelques facilités momentanées au tréſor public, mais, tout en affoibliſſant le gage national, elles ne changeroient point le ſort de la nation. Sans doute vous êtes aſſez familiariſés avec les grandes affaires & les grandes vues, pour ne pas vous étonner du fond immenſe qu'un pareil rembourſement exige, & ne pas redouter les effets d'une pareille diffuſion de richeſſes au milieu de nous. La maſſe d'eaux que roulent les torrens & les rivières, eſt énorme, mais c'eſt dans l'océan qu'elles ſe verſent. Dès long-temps notre ſol eſt altéré, deſſéché, & pendant long-temps auſſi il abſorbera ces eaux fécondantes, avant qu'il les refuſe & qu'elles croupiſſent à ſa ſurface..... Pénétrons-nous de cette vérité ; tout ſe ranimera, les affaires marcheront vers un rétabliſſement général, les eſprits agités par le beſoin ou par la crainte, reprendront leur calme quand l'induſtrie ſera réveillée, quand les bras trouveront de l'occupation, quand un reſſort énergique ſera employé à un mouvement néceſſaire, quand enfin la circulation des eſpèces, par des moyens ſages & faciles, atteindra les claſſes les moins aiſées de la ſociété : tout s'avance par l'ardeur & la conſtance infatigable de vos travaux, dans l'ouvrage de notre conſtitution. Mais s'il faut que la conſtitution ſoit achevée pour rétablir tout-à-fait l'ordre & la proſpérité ; croyez auſſi qu'un commencement d'ordre & de proſpérité n'eſt pas moins néceſſaire pour la faire marcher à ſa fin : croyez qu'attendre tout d'elle,

c'eſt la faire précéder de trop de haſards, c'eſt peut-être l'expoſer à être renverſée avant qu'elle ait atteint ſa perfection.

Eh ! Meſſieurs, ſi vous aviez dans les mains un moyen ſimple & déjà éprouvé, de multiplier les défenſeurs de la révolution, de les unir par l'intérêt, aux progrès de vos travaux, ſi vous pouviez rechauffer par quelque moyen, en faveur de la conſtitution, ces ames froides, qui n'appercevant dans les révolutions des gouvernemens, que des révolutions de fortune, ſe demandent : que perdrai-je ? que gagnerai-je ? ſi vous pouviez même changer en amis, & changer en ſoutiens de la conſtitution, ſes détracteurs, & ſes ennemis, cette multitude de perſonnes ſouffrantes qui voient leur fortune comme enſevelie ſous les ruines de l'ancien gouvernement, & qui accuſent le nouveau de leur détreſſe, ſi, dis-je, il exiſtoit un moyen de réparer tant de brêches, de concilier tant d'intérêts, de réunir tant de vœux, ne trouveriez-vous pas que ce moyen joindroit de grands avantages à celui de faire face à nos beſoins, & que la ſaine politique devroit s'empreſſer de l'accueillir ? or, conſidérez, je vous prie, les aſſignats-monnoie ſous ce point de vue : ne rempliſſent-ils pas éminemment cette condition ? vous héſiteriez à les adopter comme une meſure de finance, que vous les embraſſeriez comme un moyen sûr & actif de la révolution.

Par-tout où ſe placera un aſſignat-monnoie, là sûrement repoſera avec lui un vœu ſecret pour le crédit des aſſignats, un déſir de leur ſolidité ; par-tout où quelque partie de ce gage public ſera répandue,

là ſe trouveront des hommes qui voudront que la converſion de ce gage ſoit effectuée, que les aſſignats ſoient échangés, ou contre des biens nationaux, ou contre le numéraire, qui ſera le prix de leur vente; & comme enfin le ſort de la conſtitution tient à la sûreté de cette reſſource, par-tout où ſe trouvera un porteur d'aſſignat, vous compterez un défenſeur néceſſaire de vos meſures, un créancier intéreſſé à vos ſuccès.

Il faut donc ouvrir une mine plus riche, plus abondante dont les parties ſe répandent par-tout où des parcelles d'or peuvent pénétrer; c'eſt alors qu'on ſera ſurpris de l'étonnante diffuſion d'aſſignats qui peut avoir lieu, ſans que la ſurabondance ſe manifeſte; car la richeſſe n'eſt pas dans la claſſe où ſe trouve la plus nombreuſe population, & nos aſſignats-monnoie qui ſont les nouveaux ſignes de cette richeſſe ſont de trop fortes ſommes, pour être parvenue encore juſqu'à cette claſſe.

Quand j'ai propoſé de comprendre les titulaires des offices ſupprimés parmi ceux qui doivent toucher inceſſamment le prix de leurs offices, je n'ai peut-être paru que juſte, équitable, dans cette propoſition; mais elle entre auſſi dans les même vues politiques qui me dirigent, en donnant la préférence au parti des aſſignats-monnoie; ſans doute, Meſſieurs, il n'eſt aucun de nous qui ne ſente que la finance des offices eſt non-ſeulement une dette ſacrée pour la nation, mais une dette inſtante, dont on ne peut différer le paiement ſans s'expoſer aux plus juſtes reproches; la nation a pu exiger des titulaires des offices, le ſacrifice de leur état; mais la nation doit

leur

leur laiſſer du moins la diſpoſition de leur fortune : ces créanciers publics ſont eux-mêmes, pour un très-grand nombre, débiteurs du prix de leurs charges : en acquittant ces charges non-ſeulement vous payerez une dette, mais vous fournirez à une ſérie de débiteurs, le moyen de remplir leurs engagemens.

Quel poids, Meſſieurs, ne vient pas ſe joindre à cette conſidération, ſi vous penſez à l'importance qu'il y a pour la choſe publique, à ce que le corps immenſe de la judicature ſupprimée, ſoit payé ſur le champ par des aſſignats, qu'il ſera forcé alors de ſoutenir par intérêt, s'il ne le fait par patriotiſme : les officiers étant acquités par une monnoie légale; c'eſt alors qu'ils ſeront vraiment expropriés: la vénalité des charges a du moins cela de commode ; elles ont été achetées, on les rembourſe & tout eſt fini; les titulaires ſeront donc dépouillés par là du dernier rayon d'eſpérance ; & cette partie de la révolution qui tient à la grande réforme du corps judiciaire, ſera conſommée ſans retour.

Et ſuivez, je vous prie, Meſſieurs, le cours des aſſignats & leur effet, relativement à la vente des biens nationaux : les meſures qu'on vous propoſe ſont-elles comparables à la diſſémination des aſſignats, pour étendre, pour faciliter cette vente, pour mettre l'acquiſition de ces biens à la portée de toutes les claſſes de la ſociété & des millions d'individus qui les compoſent ? On vous propoſe d'entaſſer des maſſes de contrats dans les mains des capitaliſtes : ces capitaliſtes eux-mêmes ſont entaſſés dans les grandes villes : c'eſt à Paris ſur-tout que les porte-feuilles ſont gonflés d'effets royaux ; voilà où l'on veut établir

l'échange des contrats contre les propriétés nationales : or, comment croire que cet échange soit fort animé, si l'on compare le produit des contrats à celui des terres ; si l'on pense que, sur cent porteurs de contrats il n'y en a pas un peut-être à qui ce placement d'argent puisse convenir ? les fonds nationaux se vendront mal de cette manière, ou du moins ceux qui se vendront, ce sera ensuite de quelque spéculation considérable. Les capitalistes réuniront ces fonds en grande masse, & les acquisitions, comme on le pense bien, seront assorties en général à l'espèce d'acquéreurs que l'on y appelle.

Est-ce là, Messieurs, ce que nous devons à nos frères, à nos concitoyens de toutes les classes, répandus dans tous les départemens de ce royaume ? travaillons-nous pour créer un nouvel ordre de grands propriétaires fonciers, qui donnent plus au luxe & à la ruine des campagnes, qu'à l'art de fertiliser la terre & d'étendre les bienfaits de l'agriculture ? ne travaillons-nous pas au contraire pour rétablir l'égalité par la liberté ? pour faire reverser sur les terres le produit des arts, du commerce, de l'industrie laborieuse ? pour répartir avec le plus d'égalité possible les avantages de la société & les dons de la nature ? pour mettre des petites possessions territoriales à la portée des citoyens peu moyennés, comme nous voudrions pouvoir en faire passer les fruits dans les mains des plus indigens ?

Soyons donc conséquens à nos principes ; cessons de regarder les capitales, comme si elles formoient tout le royaume, & les capitalistes qui les habitent comme s'ils formoient le gros de la nation ; & dans

la liquidation de la dette nationale, préférons les moyens les mieux appropriés à l'avantage du plus grand nombre, puiſqu'enfin, c'eſt le grand nombre qui ſupporte la dette, & que c'eſt du fond commun qu'elle s'acquitte.

J'inſiſte donc ſur ce que l'intérêt des ci-devant provinces, aujourd'hui les départemens, ſoit particulièrement conſulté dans le parti que nous allons prendre; j'inſiſte ſur ce qu'on écarte tout projet, dont la conſéquence ſeroit d'appeller les capitaliſtes à l'invaſion des biens nationaux, & ſur ce que les créanciers de l'état ſoient rembourſés, mais en ſuivant la juſte diſtinction que j'ai préſenté; j'inſiſte ſur ce que ce rembourſement ſe faſſe ſans aucune métamorphoſe arbitraire des créances, mais au moyen du papier précieux que nous pouvons leur délivrer, papier qui arrivera aux biens nationaux par ſa deſtination naturelle, après avoir fécondé dans ſon cours, les différentes branches d'induſtrie; papier qui ne commencera pas par tomber au hazard dans des mains plus ou moins avides, mais qui ſera livré d'abord à la claſſe des créanciers les premiers en titre; papier qui commencera ſon cours ſous les auſpices de la juſtice, & qui le continuera comme un inſtrument de bienfaiſance publique. . . . . .

. . . . . Quoi! ſeroit-il néceſſaire de le dire? on parle de vendre, & l'on ne fourniroit au public aucun moyen d'acheter! on veut faire ſortir les affaires de leur ſtagnation, & l'on ſembleroit ignorer qu'avec rien on ne fait rien; on ſembleroit ignorer qu'il faut un principe de vie pour remuer, pour agir & pour reproduire! Certes ce ſeroit

là vraiment le chef-d'œuvre de l'invention, la pierre philoſophale des finances, ſi, ſans argent, & ſans rien qui le remplace, ſans crédit quelconque, au ſein d'une inertie qui nous tue, nous trouvions le moyen de revivifier tout-à-coup les affaires, & de reſſuſciter, comme par enchantement, travail, induſtrie, commerce, abondance : ce que nous pourrions attendre à peine d'un miracle, nous pouvons l'eſpérer des moyens adaptés à notre but. C'eſt le numéraire qui crée le numéraire ; c'eſt la médiocrité qui amène l'abondance ; c'eſt le mouvement qui anime tout, qui répare tout ; au lieu que la misère eſt toujours misère, & qu'avec elle, ſans induſtrie, ſans efforts, ſans expédiens pour en ſortir, il n'y a qu'une ruine entière à enviſager ; jettez donc dans la ſociété ce germe de vie qui lui manque, & vous verrez à quel degré de proſpérité & de ſplendeur vous pouvez dans peu vous élever.

Combien, Meſſieurs, avec tout le zèle qui nous anime dans nos travaux, nous ſommes tardifs néanmoins en certaines choſes ! combien nous laiſſons péricliter quelquefois la choſe publique ; faute de prendre une réſolution prévoyante, & de ſavoir dévancer les événemens ! c'eſt par les finances que l'ancienne machine a péri ; c'étoit aſſez dire que la nouvelle ne pouvoit ſe conſtruire & ſe ſoutenir ſans les réparer inceſſamment ; c'eſt par ce même défaut de moyens que nous avons éprouvé durant nos travaux tant d'inquiétude, de perplexités ; & nous n'avons adopté encore à cet égard aucun plan, aucune marche sûre ! Nous nous ſommes ſauvés, il y a quelques mois, d'une criſe terrible : quatre cent

millions d'assignats ont comblé le précipice qu'il falloit franchir, & nous ont fait respirer jusqu'à ce jour. Voyons donc ; considérons comment cet éclair de bien-être s'est évanoui ; & s'il faut conclure de l'état des choses que nous ne devons plus user de cette ressource, que l'expérience nous en a fait sentir le danger ; ou plutôt s'il ne faut pas conclure que c'est encore là le port du salut.

Votre décret, Messieurs, au sujet de l'émission des assignats-monnoie, pour la somme de 400 millions, fut l'ouvrage de la nécessité, parce que nous attendons toujours, pour nous exécuter, l'instant où nous sommes forcés par les circonstances ; ce décret eût pu être l'ouvrage de la prudence, & porté plutôt, il eût prévenu de grandes angoisses ; mais enfin, dès qu'il fut mis en exécution, on vit un amendement sensible dans les affaires, l'intérêt de l'argent diminuer, les effets reprendre faveur, le change avec l'étranger se rapprocher du cours ordinaire, les contributions patriotiques devenir plus riches & plus nombreuses ; heureux effets qui incontestablement se seroient soutenus, développés, si les assignats eussent eu une destination plus étendue, si leur émission eût été plus considérable, si les mesures prises d'avance eussent permis plus de promptitude dans cette émission ; & si enfin, ils eussent été divisés en sommes assez foibles, pour entrer dans les affaires de la partie laborieuse du peuple !

Mais qu'arrive-t-il ? C'est que ce papier numéraire se précipite bientôt dans les provinces, dont la capitale est débitrice. Près de la moitié étoit déjà censée en circulation par les billets de caisse, que

les assignats ont remplacés : à mesure que l'émission s'en fait du trésor public, un écoulement rapide les porte loin de nous, & nous laisse à-peu-près pour la quantité du numéraire, dans le même état qu'auparavant ; il n'est donc pas surprenant qu'après quelque temps les mêmes besoins se fassent sentir, & que Paris n'éprouve pas aujourd'hui dans les affaires l'aisance qui auroit eu lieu, si tous les assignats eussent été resserrés dans la circulation municipale.

Est-ce donc sérieusement qu'on semble craindre une espèce de submersion de ces assignats, si on les accroît en quantité suffisante pour le paiement de cette partie de la dette que j'ai indiquée ? Je dis que la société est dissoute, ou que nos assignats valent des écus, & doivent être regardés comme des écus. Or, est-il quelqu'un qui puisse nous dire quelles bornes on doit mettre au numéraire, pour qu'il n'excède pas, dans un royaume comme la France, les besoins de l'industrie manouvrière, de l'industrie agricole, de l'industrie commerciale ? est-il quelqu'un qui ait pu faire ce calcul, même dans l'ancien régime, où tout étoit gêné, étranglé par les priviléges, les prohibitions, les vexations de toute espèce ? à plus forte raison dans ce nouveau système de liberté, où le commerce, les arts, l'agriculture, doivent prendre un nouvel essor, & demandent, sans doute, pour s'alimenter, de nouveaux moyens, dont l'imagination ne peut fixer l'étendue ? Est-ce donc la disettte effrayante où nous nous trouvons ; est-ce à l'entrée de la carrière où nous allons nous élancer, que nous pouvons redouter d'être embarrassés de numéraire ? ne sait-on pas,

d'ailleurs, quelle que ſoit l'émiſſion des aſſignats, que l'extinction s'en fera ſucceſſivement, par l'acquiſition des biens nationaux.

Nous ſommes citoyens de la France; ne graduons donc pas toutes choſes, ſur l'échelle infidelle de Paris. Juſqu'à préſent les affaires n'y ont été menées que par ſaccades; quand le mouvement irrégulier des eſpèces les accumuloit fortuitement ſur cette place, on diſoit que le numéraire étoit abondant; mais bientôt après, le reflux ayant emporté, & le ſuperflu & le néceſſaire, on diſoit que le numéraire étoit rare; & peut-être dans ces deux cas, n'étoit-il entré, ni ſorti un écu de plus du royaume. Nous avons donc beau être à Paris, ce n'eſt pas ſur les mouvemens d'argent qui ſe font ſentir à Paris; ce pas ſur les opinions conçues à Paris, quant au numéraire, que nous devons régler les nôtres: ce n'eſt pas ſur les erremens de la bourſe de Paris, que nous devons continuer nos opérations: & je récuſe, dans le ſujet qui nous occupe, le jugement de ces banquiers, de ces agens de change, de ces agioteurs de profeſſion, qui, accoutumés juſqu'ici à influer ſur les finances, & à s'enrichir des folies du gouvernement, voudroient nous engager aujourd'hui à jouer ſon rôle, afin de continuer à jouer le leur. Je penſe donc, du moins quant à moi, & j'ai mille raiſons de penſer que nous aurons à l'avenir plus beſoin de numéraire que jamais, & que la plus haute quantité que nous en ayons jamais eue, pourroit être plus que doublée, ſans que nous éprouvaſſions ce ſurplus que l'on ſemble craindre.

Dans ces momens ſur-tout, ne faut-il pas répa-

rer mille échecs portés à la fortune publique & aux fortunes particulières ? Ne faut-il pas adoucir par un remède général, les maux particuliers qui sont une suite inévitable du bien public que vous avez fait ? on doit louer sans doute le zèle & le courage de cette assemblée, qui travaille sans relâche à porter par-tout l'économie, à supprimer toutes les dépenses du fisc, qui ne sont pas justes & nécessaires ; mais il n'en est pas moins vrai que ces prodigalités journalières du gouvernement étant retranchées, il en résultera momentanément dans les villes où se rassembloient ses favoris, moins de consommation, moins de travail, moins d'aisance : une nation qui paie à elle-même ne souffre pas de la multitude de ses paiemens, & même de la légéreté de ces dépenses, comme souffriroit une nation tributaire envers les nations étrangères. Il résulte du moins chez celle-là, de la force de ses recettes & de ses dépenses, un grand mouvement d'argent & d'affaires, dont le bien-être du peuple, il est vrai, n'est pas l'objet, mais dont le peuple tire toujours quelque parti pour sa subsistance.

Maintenant que les choses sont ramenées à la vraie source de la prospérité publique, si nous voulons parvenir à cette prospérité sans une intermittence cruelle & des secousses dangereuses, il nous faut absolument, & c'est un devoir que nous impose l'ouvrage neuf, & de longue haleine que nous élevons ; il nous faut promptement pourvoir à ce nouveau déficit d'argent, de circulation, que nous avons peut-être en partie occasionné par des retranchemens & des réformes nécessaires : dans les grandes villes, sur-

tout,

tout, où le peuple mal-aisé abonde ; il faut un moyen actif qui mette en mouvement tant d'autres moyens ; qui nous fasse passer au nouvel ordre de choses, à ses lents & heureux effets, en soutenant du moins notre existence. Mais j'atteste ici la conviction profonde que j'ai de cette vérité ; c'est qu'avec l'ardeur, la persévérance, le courage inébranlable que nous avons montrés jusqu'ici, & qui ne nous abandonneront pas, avec le patriotisme général, qui n'est pas douteux, si nous devons donner une secousse aux affaires, arracher à cette mortelle léthargie, dont elles ne demandent qu'à sortir, au moyen d'une émission prompte & abondante du numéraire fictif, qui est en notre pouvoir, nous ferons pour la chose publique ce qui se présente de mieux à faire ; nous agirons comme ces médecins habiles, qui en ayant égard à toutes les indications de la maladie, pourvoient néanmoins au mal le plus instant ; qui, s'ils ne guérissent pas encore, prolongent la vie & donnent à la nature le temps de guérir ; ainsi nous écarterons ces plans subtils, qui ne respectent point assez les principes sévères de la justice, qui reposent sur des opinions bizarres & particulières, enfin qui ont tout en vue, excepté ce qu'il y a de plus naturel, de plus pressé, de plus facile.

Si je parlois à des hommes moins éclairés que vous sur les affaires, je releverois ici une imputation, dirai-je une chicane, faite aux assignats pour les attaquer dans leurs effets ; je vous montrerois comment il n'est pas vrai qu'ils aient contribué à la rareté du numéraire. Tant que la caisse d'escompte a fait honneur à ses engagemens, en payant ses billets à vue,

les billets ont été plus recherchés même que l'argent; mais dès que nous l'avons vue obtenir du gouvernement des titres d'infidélité, sous le nom d'arrêts de surséance, la confiance s'est ébranlée, l'argent s'est resserré, & les billets ont perdu leur crédit: l'argent étoit déjà tellement rare avant que les assignats fussent décrétés, que les billets de caisse perdoient jusqu'à cinq & six pour cent: ce n'étoient donc pas alors les assignats qui chassoient l'argent; au contraire, ils l'ont rappelé, à leur apparition, par un mouvement de confiance. La rareté de l'argent tient donc à des circonstances étrangères, qui frapperoient tout autre expédient que les assignats, & auxquelles les assignats sont, de toutes les mesures, celle qui est le plus capable de résister: les sourdes manœuvres, les troubles publics, les terreurs paniques, les délais du trésor dans les paiemens, l'anéantissement des affaires qui en est la suite; voilà la première cause de la disparition de l'or, de la rareté du numéraire. Détruira-t-on cette cause en s'arrêtant dans le versement des assignats? n'est-il pas clair au contraire qu'en attendant l'entier retour de la confiance, les assignats sont le seul moyen qui puisse y suppléer, la rappeler même, & nous donner à tous égards une sorte de sécurité?

Si le difficile échange des assignats contre de l'argent, tenoit à leur discrédit, je le demande, pourquoi donc les assignats eux-mêmes participent-ils à la rareté du numéraire? ils devroient abonder sur la place, être offerts par-tout & pour tout, si l'on étoit si pressé de s'en défaire: mais en tout lieu au contraire, & en tout point, les marchandises abondent, & ce sont les ache-

teurs qui ſont rares..... Plaçons donc cette calomnie contre les aſſignats, au rang de celles qu'on ſe permet tous les jours contre la plus glorieuſe des révolutions, contre les réformes les plus néceſſaires, contre les plus sûrs amis de l'ordre public. Sachons voir que bientôt cette unique & ſalutaire reſſource de nos finances comptera à peu-près les mêmes amis & les mêmes ennemis que notre conſtitution ; & faute de principes fermes ou d'un courage éclairé ſur cette matière, ne faiſons pas le jeu de nos adverſaires, qui ne demanderoient pas mieux que de nous voir engouffrés dans les embarras, & de rire enſuite de notre prudence meurtrière.

Et certes, c'eſt le beſoin univerſel d'un inſtrument d'échange & de travail, qui ſe fait ſentir ; c'eſt le beſoin d'aſſignats pour l'homme d'affaires, c'eſt le beſoin d'argent monnoyé pour celui qui vit de monnoie, & ne connoît qu'elle : tous ſe plaignent, mais la claſſe mal-aiſée & ſi intéreſſante pouſſe des cris plus vifs, parce que ſes beſoins ſont plus poignans, & ſes paſſions plus impétueuſes ; c'eſt donc cette claſſe qu'il s'agit inceſſamment de ſecourir ; le premier verſement des aſſignats ne lui a pas encore fait ſentir ſes bienfaits ; ſi l'argent ne s'arrache aujourd'hui qu'à grand prix, de la claſſe où nos aſſignats de trop fortes ſommes ne parviennent guères, c'eſt parce que l'argent y eſt encore plus rare, que les aſſignats ne le ſont dans les claſſes plus opulentes : que conclure de là ? c'eſt que nos aſſignats établis pour la claſſe ſpéculante de la ſociété ne ſuffiſent pas, & qu'il en faut auſſi pour la claſſe travaillante : il faut que notre reſſource pécuniaire entre dans les limites de ſes beſoins, il faut qu'une ſérie d'aſſignats puiſſe conduire de la

ſomme de deux cents liv. à la ſomme d'un louis ; comme on deſcend d'un louis par une ſérie d'eſpèces à la dernière pièce de monnoie : alors la difficulté ne conſiſtera plus qu'à échanger un aſſignat d'un louis, contre des eſpèces, c'eſt-à-dire qu'elle ſera preſque nulle.

Nous avons ſuivi, dans les ſommes fixées pour nos aſſignats, les erremens de la caiſſe d'eſcompte dans la diviſion de ſes billets ; peu importoit, que le moindre des billets de cette caiſſe ne fût pas au-deſſous de deux cents livres, puiſqu'à chaque inſtant ce billet pouvoit être converti en écus ; mais nos aſſignats étant faits eux-mêmes pour tenir lieu d'eſpèces, ils doivent s'en rapprocher par leur valeur ; c'eſt la ſeule manière d'en faire ſentir le bienfait au peuple : des caiſſes patriotiques s'établiroient aiſément dans les grandes villes, pour opérer l'échange de ces aſſignats de petites ſommes : je ne puis eſquiſſer que rapidement tous ces détails ; mais la théorie en eſt claire, & la pratique sûre & facile.

Je ſupplie donc cette aſſemblée de faire les plus ſérieuſes réflexions ſur ce que je viens de lui expoſer ; elle a engagé l'honneur de la nation à reſpecter la dette publique, non-ſeulement dans ſa totalité, mais dans chacune de ſes parties, & de reſpecter par conſéquent les titres de chacun de ſes créanciers.

Chaque créancier, par ſa poſition, peut avoir ſes raiſons pour préférer la forme de ſa créance à toute autre forme ; c'eſt là-deſſus qu'il peut avoir réglé ſes affaires, aſſis ſa tranquillité : une reconſtitution de la dette, qui à mon avis eſt très-embarraſſante pour être faite avec juſtice, peut convenir très-mal à la nation débitrice, & ne diſconvenir pas moins à une multitude

de ſes créanciers : Une reconſtitution n'eſt pas un paiement ; & pourquoi ne pas payer quand on peut le faire ? je ne puis voir dans cette maſſe énorme de contrats qu'on nous propoſe, qu'une chûte d'autant plus rapide de leur valeur & du crédit qui doit en dépendre. Au prix où eſt l'argent, & ſans nouveaux moyens de ſe libérer, les ventes forcées de ces contrats ſeront une nouvelle jugulation d'un grand nombre de créanciers publics ; n'ont-ils donc pas déjà aſſez ſouffert ? & ne goûterons-nous plus la conſolation de n'avoir du moins excité juſqu'à préſent que des plaintes inévitables ?

Rien ne nous oblige donc, Meſſieurs, de nous avanturer dans une carrière épineuſe, dont l'iſſue eſt au moins couverte de ténébres. Je ne ſais, mais il me ſemble qu'au lieu de les aller chercher, nous devrions travailler à éclaircir cet horiſon qui ſe rembrunit autour de nous. Nous devrions au moins, ſaiſir quelques rayons de lumière qui nous luiſent encore, pour aſſurer notre marche, pour tâcher d'entrevoir là où nous allons, quelles difficultés nous attendent. Comment nous y prendrons-nous pour les ſurmonter ? ſi nous n'y penſons pas, nous ſommes comme des aveugles qui voudroient jouer le rôle d'oculiſtes ; & nous nous acheminons inconſidérément, nous conduiſons nous & la nation vers un abîme. Car, Meſſieurs, il n'en faut pas douter, il eſt ouvert cet abîme, il s'agrandit devant nous ; de quelle reſſource nous aviſerons-nous, je vous prie, pour triompher des temps critiques qui ſe préparent, pour faire agréer paiſiblement au peuple un nouveau ſyſtême d'impôts qui le ſoulagera ſans doute par le fait, mais qui commenceroit par effrayer ſon

imagination, si l'on n'ouvroit pas d'avance une source de moyens qui lui aidassent à supporter cette charge, & s'il n'étoit pas rassuré, encouragé, à cette vue ? de quelle ressource nous aviserons-nous, pour franchir l'hiver qui s'avance, pour passer sans terreur ces jours nébuleux, & ces longues nuits où nous allons nous enfoncer ? Alors, les besoins se réveilleront plus nombreux & plus pressans que jamais, & le plus impérieux de tous, celui de s'agiter quand on craint, de se plaindre quand on souffre, éclatera par-tout avec violence. Que ferons-nous alors, si nous n'y pourvoyons dès-à-présent ? nous verrons renaître & se multiplier toutes nos misères ; elles nous investiront à-la-fois ; & feront peut-être irrémédiables ; que ferons-nous alors, vous dis-je ? n'aurons-nous pas épuisé tous les expédiens dont nous avons pu nous aviser dans notre détresse ; pour pousser le temps ?

Nous avons exigé une contribution patriotique ; de libres & nombreuses offrandes nous ont été présentées, vaisselle, bijoux, tout est venu à notre secours ; tout s'est englouti ; la nation s'est appauvrie, & le trésor n'en est pas plus riche, je frémis quand je pense, qu'avant deux mois nous touchons à la fin de nos assignats ; une fois consommés, qu'avons-nous ensuite pour nous soutenir ? *rien.* Je vois déjà le ministre des finances venir dolemment nous présenter un nouveau certificat de notre ruine, & nous proposer ce qui ne pourra pas même nous sauver, au prix de la honte ; des éternelles suspensions, des attermoyemens indéfinis, des retards de rentes. Est-ce donc là, bon dieu, toute sa science en

finances ? eh ! n'eſt-ce donc pas là ce que nous avons repouſſé juſqu'ici avec tant d'horreur, ce qui nous atteindra enfin, & nous enveloppera malgré nous, ce que je n'oſe même nommer, tant ce nom ſeul doit révolter cette aſſemblée.

Mais, Meſſieurs, ne pas prévenir cette horrible cataſtrophe, c'eſt la vouloir ; & qui de nous pourroit ſouffrir d'être entâché d'un tel ſoupçon ? alors, Meſſieurs, je le crois, nous reviendrons ſur nos pas ; nous y reviendrons avec des regrets mêlés d'effroi ; trop tard éclairés, nous reſſaiſirons alors le parti que nous aurons abandonné, & nous préférerons la honte qui ſuit toujours l'aveu d'un grand tort, à celle d'en faire ſubir à la nation les terribles conſéquences. Nous demanderons inceſſamment ces aſſignats que nous aurons repouſſés comme dangereux ; mais en attendant, que de beſoins, que de déſordres, que de plaintes, que de maux ! & ſi les biens eccléſiaſtiques ſont alors affectés à des contrats, comment les engager encore pour des nouveaux aſſignats-monnoie ? d'ailleurs, il eſt un temps où tous les remèdes ſont ſans efficace. Ah ! prévenons ce moment fatal ; quant à moi, j'atteſte la patrie, que je ne vous ai rien diſſimulé des dangers qu'elle court, ſi vous négligez le ſeul parti qui vous reſte à prendre, le ſeul, oui le ſeul qui ſoit prompt, facile, énergique, qui remplace tout, & que rien ne remplace.

Je conclus donc,

1°. A rembourſer la totalité de la dette exigible, en aſſignats-monnoie, ſans intérêts ;

2°. A mettre en vente ſur le champ, la totalité des

408

domaines nationaux, & à ouvrir, à cet effet, des enchères dans tous les districts ;

3°. A recevoir en paiement des acquisitions, les assignats, à l'exclusion de l'argent, & de tout autre papier ;

4°. A brûler les assignats à mesure de leur rentrée ;

5°. A charger le comité des finances, de présenter un projet de décret, & une instruction pour mettre ces opérations en activité, le plutôt possible.

Chez la Veuve RESPLANDY, Libraire, rue Saint-Rome.